



17 février 2009

VIE DES PÔLES

Le 1er appel à projets plates-formes d'innovation : 35 projets présélectionnés

Lancé en octobre 2008 par l'État et la Caisse des Dépôts, l'appel à projets « plates-formes d'innovation » au sein des pôles de compétitivité, a rencontré un vif succès. 86 projets de plates-formes d'innovation y ont été déposés. Cet engouement démontre que les pôles de compétitivité sont devenus un relais d'innovation essentiel à la croissance durable de l'économie française.

Après une première analyse de ces projets, l'État et la Caisse des Dépôts ont annoncé la présélection de 35 projets de plates-formes d'innovation. Ces projets vont faire l'objet d'études pour leur réalisation qui pourront bénéficier d'un accompagnement financier de la Caisse des Dépôts. L'objectif est de faire aboutir la réalisation de premiers projets d'ici l'été et de la plupart d'entre eux avant la fin de l'année.

► **Pour en savoir plus :** <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article461>

La normalisation : un outil au service de la compétitivité

Plus que jamais, les entreprises ont besoin d'innover et de développer leurs marchés pour améliorer leur compétitivité, notamment au-delà de l'hexagone.

La normalisation constitue un formidable outil d'intelligence économique qui permet non seulement d'exercer une veille technologique active mais aussi de promouvoir la diffusion des innovations. En fournissant des références (terminologie, méthodes de caractérisation, mesures de performance de procédés et de produits), la normalisation favorise le transfert de technologies innovantes sur le marché et peut permettre d'acquérir une position dominante.

Pour accompagner les défis d'innovation des pôles de compétitivité, la direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) et l'Association française de normalisation (AFNOR) ont signé une convention en octobre 2007 dont le principal objectif est de « sensibiliser les acteurs de l'innovation et de la recherche à l'intérêt stratégique de la normalisation pour promouvoir et protéger l'innovation. »

► **Pour en savoir plus :** <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article517>

La création de la DGCIS



La direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) a été créée par [le décret du 13 janvier 2009](#). Elle résulte de la fusion de la direction générale des Entreprises (DGE), de la direction du Tourisme (DT) et de la direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions libérales (DCASPL).

Placée sous l'autorité du ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, la DGCIS a pour mission de développer la compétitivité et la croissance des entreprises de l'industrie et des services. Ceci passe par le développement des nouveaux secteurs, notamment dans les services aux entreprises et à la personne, par le soutien et la diffusion de l'innovation et l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques, dans un objectif de croissance

durable et d'emploi. Elle analyse les meilleures pratiques internationales, écoute les acteurs économiques pour être une force de propositions des ministres dans tous les domaines de la compétitivité des entreprises. Elle s'appuiera sur le réseau des directions régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte) en cours de constitution. Le bureau de la Politique des Pôles de Compétitivité (BPPC) au sein de la sous-direction de l'Innovation, de la Compétitivité et du Développement des PME succède à la mission « Pôles de compétitivité » de l'ex DGE.

▶ **Pour en savoir plus** : Consultez les textes d'organisation, la plaquette de présentation et le nouvel organigramme sur <http://www.industrie.gouv.fr/portail/une/dgcis.html>

La brochure de présentation des pôles de compétitivité

Cette brochure est désormais disponible en trois langues, français, anglais et espagnol et aux formats HTML et PDF. Elle sera mise à jour régulièrement, ainsi que la carte des pôles.

Elle présente la politique nationale des pôles de compétitivité. Elle décrit les principaux soutiens publics en faveur des pôles, ainsi qu'un certain nombre d'exemples de développement de produits et de services de demain financés sur le fonds unique interministériel (FUI).



▶ **Découvrir la brochure** : <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?rubrique173&lang=fr>

INTERNATIONAL

System@tic accueille la signature de la convention de partenariat entre Ubifrance et la DGCIS

En présence de Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, [le pôle System@tic](#) a accueilli la signature de la convention de partenariat entre Ubifrance et la direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

Dans le cadre de cette convention, la DGCIS et Ubifrance s'engagent à travailler ensemble pour valoriser les acteurs français à l'international et pour faciliter le développement de partenariats industriels et technologiques entre les PME, membres des pôles de compétitivité et les entreprises étrangères.



D'ores et déjà, quinze actions collectives des pôles de compétitivité sont programmées pour l'année 2009 et une dizaine de rencontres de partenariats technologiques devraient être organisées d'ici la fin de l'année 2009. Les premières actions devraient se dérouler dans le domaine des technologies de l'information et de la communication à l'occasion du salon « Mobile Word Congress » du 16 au 19 février 2009 à Barcelone, puis une mission collective des pôles dans le secteur des énergies renouvelables devrait avoir lieu au Japon du 25 février au 5 mars 2009.

(Photo : MM. Luc Rousseau directeur général DGCIS et Christophe Lecourtier, directeur général d'Ubifrance)

▶ **Contact** : M. Thierry Vautrin (thierry.vautrin@finances.gouv.fr)

Mission sur le renforcement de la coopération entre pôles de compétitivité du bassin méditerranéen

Début 2009, M. Pierre Laffitte, ancien sénateur des Alpes-Maritimes, fondateur et président de la fondation Sophia Antipolis, a reçu du président de la République une lettre de mission visant au renforcement de la coopération entre les pôles de compétitivité du bassin méditerranéen.

Cette mission prévue pour deux ans a pour objectifs principaux d'aider à la création de nouveaux pôles de compétitivité dans les pays méditerranéens partenaires, de renforcer les partenariats entre pôles de compétitivité autour de la Méditerranée et d'impliquer plus fortement tous les acteurs financiers concernés.

Des ateliers de travail avec les pôles, pour favoriser les échanges avec les pouvoirs publics

Le groupe de travail interministériel (GTI) qui anime la politique nationale des pôles de compétitivité, a organisé des ateliers de travail à l'intention des gouvernances des pôles sur des thèmes tels que les plates-formes d'innovation, l'Europe, les contrats de performance. Ces réunions d'information et d'échanges avec les pôles répondent aux priorités définies pour la phase « Pôles 2.0. »

Trois ateliers ont ainsi été organisés depuis le mois de novembre 2008 et d'autres ateliers seront organisés tout au long de l'année.

► **Consulter les diaporamas présentés :** <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article521>

La 3e journée de rencontre entre l'ANR et les pôles de compétitivité

L'Agence nationale de la Recherche (ANR) a organisé sa rencontre annuelle avec les pôles de compétitivité le 26 janvier 2009. Cette manifestation, organisée pour la troisième année consécutive, a rassemblé environ 150 personnes, dont 90 représentants des pôles.



Soucieuse de conserver des liens étroits avec les pôles dont elle soutient la politique à travers les projets de recherche labellisés et financés, l'ANR souhaitait à travers cette journée recueillir les besoins en R&D des pôles afin d'enrichir sa programmation.

► **Pour en savoir plus :** <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article524>

Partenariat entre les pôles « Gestion des Risques », Pégase et Trimatec

Le Pôle « Risques » a mis en œuvre une démarche de partenariat pérenne avec les pôles Pégase et Trimatec.

Le pôle de compétitivité Pégase envisage de développer de nouvelles applications aéronautiques et spatiales comme la surveillance d'ouvrage d'art au moyen de drones, le transport de charges lourdes et encombrantes grâce à des dirigeables ou bien encore l'intervention de secours en milieu hostile telle la haute montagne, grâce à des hélicoptères. La réponse aux risques constitue un facteur de développement pour ces nouvelles applications. Afin de faire jouer les synergies entre leurs compétences respectives, notamment autour des domaines de la surveillance environnementale, de la sécurité ou de la gestion de crise, les pôles Pégase et Risques ont signé une convention de partenariat qui devrait favoriser la co-labellisation et le co-portage de projets, sans oublier la mutualisation des moyens humains et techniques.

La même démarche anime le rapprochement avec le pôle de compétitivité Trimatec spécialisé dans les procédés propres et innovants dans le domaine nucléaire mais transposables pour d'autres applications industrielles. Profitant de son expérience dans la maîtrise des environnements confinés, les fluides supercritiques et les technologies séparatives et membranaires, ce pôle ambitionne de se positionner comme un acteur européen dans le secteur des écotechnologies. Le partenariat avec le pôle risques consistera en une expertise sur la maîtrise des risques liés à l'innovation industrielle.

Le pôle MAUD ou l'innovation tirée par les usages

L'Observatoire des pôles de compétitivité propose chaque mois un séminaire qui rassemble autour d'un orateur désireux de faire partager son expérience des pôles de compétitivité des participants de divers horizons. Ces séances donnent lieu à des débats riches, permettant

d'échanger entre observateurs et praticiens des pôles, partageant les mêmes centres d'intérêt.

Le prochain séminaire aura lieu le 12 mars 2009 de 10 à 12h à l'École des Mines de Paris, 60 Boulevard Saint Michel. L'Observatoire des pôles de compétitivité y accueillera Olivier Varlet, Directeur du [Pôle MAUD, \(Matériaux et applications pour une utilisation durable\)](#).

Comment crée-t-on un pôle de toutes pièces ? Quel processus permet de passer d'un raisonnement en termes d'usages, à des projets de R&D ? Comment et pourquoi monte-t-on des coopérations avec d'autres pôles ? Quelles sont les conséquences d'une évaluation décevante ? Telles sont certaines des questions qui seront abordées.

► **Pour s'inscrire :** contact@observatoirepc.org

Quatre pôles « énergie » font stand commun au prochain salon des énergies renouvelables

Dans le cadre de la Charte de collaboration inter-pôles signée en juin 2008, les 4 pôles de l'énergie, Capenergies, Derbi, S2E2 et Tenerrdis seront présents sur un stand commun au Salon des EnR à Eurexpo Lyon, du 25 au 28 février 2009. À cette occasion, ils présenteront au sein d'une vitrine technologique, des produits ou prototypes issus de projets de R&D labellisés et financés, notamment dans le cadre du fonds unique interministériel (FUI).

► **Pour s'inscrire :** <http://www.energie-ren.com>

ÉVÉNEMENTS

Deuxième rencontre GT4 : La Cosmétique de demain

17 février 2009

Valbonne (France)

<http://www.pole-pass.fr/index.php/?2009/02/09/92-deuxieme-rencontre-gt4-la-cosmetique-de-demain-le-mardi-17-fevrier-2009>

Maîtriser les bases de la propriété industrielle

(formation IEEPI)

11 mars 2009

Marseille (France)

Programme : http://www.popsud.org/Download/ieepi2009_ingenieurs-PI.pdf

Inscription : http://www.popsud.org/Download/ieepi2009_ingenieurs-PI_inscription.pdf

New Energy Solutions in Tours (NEST)

Colloque international

26-27 mai 2009

Tours (France)

<http://www.nest2009.org>

Nutrevent,

événement européen de la recherche et de l'innovation en nutrition santé

17-18 juin 2009

Lille (France)

<http://www.nutrevent.com>

Pour tout savoir sur la vie des pôles

Consultez la rubrique « Actualités » du site des Pôles de compétitivité :

<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?rubrique6>

CONTACT

Lettres électroniques : [inscrivez-vous](#) pour recevoir les prochaines lettres électroniques

Pour nous écrire : envoyez-nous un courriel à contact-poles@finances.gouv.fr.

© Copyright DIACT et Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi 2008